



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (UIT)
Bureau de Développement des Télécommunications (BDT)
Représentation Zone UIT pour l'Afrique Centrale

**ATELIER SOUS REGIONAL DE L'UIT
POUR LES PAYS D'AFRIQUE CENTRALE
SUR LE ROLE DES TELECOMMUNICATIONS / TIC
DANS LA GESTION DES CATASTROPHES**

Yaoundé, Cameroun, 30 Mai – 1 Juin 2007

**Allocution de Monsieur SAKANGA Vincent,
Représentant de Zone UIT pour l'Afrique Centrale
A la cérémonie d'ouverture**

Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Postes et Télécommunications,
Excellences, Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Excellences Messieurs les Membres du Corps Diplomatique,
Madame la Coordinatrice du Système des Nations Unies au Cameroun,
Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Tsunami, Tremblements de terre, Ouragans, Eruptions volcaniques, Inondations, Glissements de terrain, Incendies de forêts, Crash d'avion, Voilà autant de catastrophes qui ont récemment mis le monde en émoi, marquant profondément soit les victimes, soit les parents, amis et connaissances des victimes, leur environnement et compromettant durablement les moyens d'existence.

Le lourd tribut payé en pertes humaines, le nombre considérable de vies brisées, le chaos économique et l'ampleur des effets dévastateurs de ces catastrophes constituent autant d'obstacles infranchissables au développement durable et aux efforts déployés à l'échelle internationale pour lutter contre la pauvreté.

Ce constat interpelle tout le monde. C'est pourquoi l'Union Internationale des Télécommunications, dans son domaine de compétence, organise le présent atelier pour donner l'occasion aux participants d'examiner ensemble le rôle des Télécommunications et des Technologies de l'Information et de la Communication dans la gestion des catastrophes.

Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames et Messieurs,

Au nom du Secrétaire Général de l'Union Internationale des Télécommunications, Docteur Hamadoun TOURE et du Directeur du Bureau de Développement des Télécommunications de l'UIT, Monsieur Sami El BASHEER, Nous avons à la fois l'honneur et le privilège de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du présent Atelier.

C'est ici le moment, avant que ne démarrent les travaux de celui – ci, de magnifier le Seigneur qui nous a permis de nous retrouver tous ce jour à Yaoundé et de Le prier humblement d'inonder de

bonheur la République du Cameroun, toute la population Camerounaise et en particulier celle de la ville de Yaoundé. Nos pensées pieuses et nos prières vont à l'endroit des victimes du crash d'avion de la compagnie KENYA Airways, crash survenu sur le territoire camerounais dans la nuit du 4 au 5 Mai 2007.

Permettez nous maintenant de transmettre les très vifs remerciements du Secrétaire Général de l'UIT et de ceux du Directeur du BDT au Gouvernement Camerounais que dirige son Excellence Monsieur INONI EFFREIM, sous l'impulsion de son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat et notamment au Ministre des Postes et Télécommunications, Monsieur Bello BOUBA MAÏGARI, pour non seulement avoir bien voulu accepter que Yaoundé, la belle et accueillante ville aux sept collines, abrite le présent atelier mais aussi mettre les moyens humains et matériels nécessaires à disposition pour garantir la réussite de cette importante rencontre.

Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat,

Mesdames et Messieurs,

L'accès aux moyens d'information et de communication est déterminant pour diffuser les informations essentielles fournies par les systèmes d'alerte avancée et aussi pour répondre rapidement aux demandes d'assistance humanitaire aux fins de fournir une aide dans le domaine de la reconstruction, au lendemain des catastrophes.

Pour reprendre un passage de la déclaration du Directeur du BDT lors de la Conférence organisé par l'UIT en Egypte en Avril 2007 sur le même sujet, le Directeur a fait remarquer que les Télécommunications d'urgence sont une des grandes priorités de l'UIT. Il a ajouté qu'une mesure de prévention des catastrophes qui n'est pas associé aux télécommunications ne va pas loin. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de disposer d'un réseau de télécommunication ubiquitaire, robuste et adapté à tous les types de catastrophe. Il a dit que l'UIT est disposé à assurer la liaison, au titre de partenariat, avec tous ses Etats Membres et ses Membres du secteur, comme a maintes fois souligné le Secrétaire Général de l'UIT, Docteur HAMADOUN TOURE.

Allant dans ce sens, il y a lieu de souligner que l'UIT a conclu un Mémorandum d'Accord avec Télécoms Sans Frontières (TSF) le 11 Avril 2007 en vue de promouvoir la coopération internationale et les partenariats multi – parties prenantes, afin de mieux coordonner les activités d'intervention en cas de catastrophe.

Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat,

Mesdames et Messieurs,

Les Thèmes, retenus pour le présent atelier, permettront aux participants d'être suffisamment édifiés sur les moyens d'action à entreprendre au travers des Télécommunications – TIC pour atténuer ou soulager les victimes des catastrophes et également de partager leurs expériences dans le domaine. Il sera abordé également le problème de la ratification de la Convention de TEMPERE, convention sur la fourniture de ressources des télécommunications pour des opérations de réduction et de soulagement des désastres.

A la fin, les participants auront à se prononcer sur un Projet du Plan d'Action qui leur sera soumis.

Nous espérons que ce plan d'action sera adopté et pourra être mis en application au niveau de chacun des pays de l'Afrique Centrale.

Excellence, Monsieur le Ministre d'Etat,

Mesdames et Messieurs,

C'est sur cette note d'espoir que nous souhaitons plein succès à nos travaux.

Vive la coopération internationale

Nous vous remercions pour votre aimable attention.